

PALAJA EN BREF

BULLETIN MUNICIPAL MENSUEL

JUN 2016 N° 250

www.mairie-palaja.fr / www.palajaenbref.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

CE MOIS-CI

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le mot du Maire
Collecte de sang
Les bouchons d'amour
CM du 17/05/2016
Préfecture
Commémoration
Transport scolaire
Plan de servitude
Aérodrome
Covaldem11
Plan canicule
Recensement militaire
Médiathèque
État Civil

ASSOCIATIONS

Âge d'Or
Badminton
FC Briolet
Running club
Les amis du vieux Palaja
Association Culturelles

PETITES ANNONCES

Le mot du maire

Je constate, le nombre de plus en plus important de voitures garées sur les trottoirs de notre commune. Cette mauvaise habitude m'inquiète car elle fait prendre de très gros risques aux piétons, aux mamans avec leur landau, aux personnes en fauteuil etc. qui sont obligés de descendre sur la chaussée réservée aux véhicules. Qui est responsable en cas d'accident ?

Les trottoirs sont dédiés essentiellement aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et éventuellement aux cyclistes. Une voiture qui y stationne entrave évidemment cette circulation, et de ce fait, devient « très gênante » voire dangereuse.

Palajanaïses, Palajanaïsis, même si ce n'est pas évident pour tous j'en suis conscient, essayez de gêner le moins possible la circulation du trottoir. Je suis sûr que vous saurez trouver une solution. Merci,

Paul Ramoneda





COLLECTE DE SANG

Lundi 11 juillet 2016

de 15h30 à 20h00

Salle des mariages

Irremplaçable, le sang sauve chaque jour des milliers de vies. Face à la pénurie de produits sanguins l'E.F.S. fait appel à la générosité de tous.

Vous vous posez d'autres questions d'ordre pratique : à partir de quel âge peut-on donner ? faut-il être à jeun ? Quelles sont les contre-indications à un don du sang? retrouvez toutes les réponses à ces interrogations sur le site internet de l'EFS www.dondusang.net

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



www.bouchonsdamour.com

L'association des BOUCHONS D'AMOUR, parrainée par Jean-Marie BIGARD, œuvre étroitement avec la Fédération Française HANDISPORT et l'association HANDI'CHIENS afin de récupérer vos bouchons pour :

- ♦ acheter du matériel pour sportifs handicapés
- ♦ améliorer les conditions de vie des personnes souffrant d'un handicap
- ♦ aider des opérations humanitaires de façon ponctuelle

Ne jetez plus vos bouchons en plastique !!!

- **les bouchons alimentaires** : eau, lait soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche...

- **les bouchons ménagers** : liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosols...

- **les bouchons de cosmétiques** : déodorants, laque, parfum...
- **les bouchons de produits d'hygiène** : dentifrice shampooing, produits douche...
- **les couvercles en plastique** : chocolat et café en poudre, moutarde...
- **divers** : les boites de pellicule photos, les oeufs Kinder...

Points de collecte sur Palaja : Mairie, épicerie Utile. Contact Thérèse LEFEBVRE au **04.68.79.62.15**

CONSEIL MUNICIPAL DU 17/05/2016

1) TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN LOCAL ASSOCIATIF DANS L'ANCIEN QUAI D'APPORT A VENDANGES:

Le conseil municipal a validé les marchés suivants :

LOTS	DESIGNATION	ENTREPRISES	MONTANT HT
1	GROS OEUVRE	GUMUS	14.937,25 €
2	ETANCHEITE	POCHON	4.984,15 €
3	MENUISERIES EXTERIEURES ALU	LABEUR	10.744,00 €
4	PLATRERIE/ FAUX-PLAFONDS	PLACOLON- ZAC	8.246,80 €
6	REVETEMENTS DE SOLS/FAIENCES	DELFINI	5.533,60 €
7	PLOMBERIE SANITAIRES	HERBILLON	3.964,80 €
8	ELECTRICITE/ CHAUFFAGE	LEGRAND	3.512,50 €
10	TRAITEMENT FACADES	FERCHAL	7.679,40 €
TOTAL			59.602,50 €

2) CARCASSONNE AGGLO – TRAVAUX DE GESTION REGULIERE DE LA RIPISYLVE DES COURS D'EAU SITUES SUR LE TERRITOIRE :

Une enquête publique s'est déroulée du 10 mai au 09 juin 2016, dans les formes prescrites par le code de l'environnement portant sur la demande de déclaration d'intérêt général des travaux de gestion régulière de la ripisylve des berges de cours d'eau situés sur le territoire de Carcassonne Agglo.

Cette opération concerne 20 communes situées sur les bassins versants des cours d'eau du Sud Carcassonnais.

Conformément aux dispositions de l'article R214.8 du code de l'environnement, les conseils municipaux de chaque commune où est déposé le dossier d'enquête, devaient donner leur avis sur cette demande de déclaration d'intérêt général, dès l'ouverture de l'enquête.

Ces travaux de restauration et de gestion régulière des cours d'eau seront réalisés sur les 5 ans à venir. Sur Palaja, une partie des ruisseaux « Sant Esteve » et « La Fondure » sont concernés.

Le conseil a donné un avis favorable.

3) PROJET URBAIN PARTENARIAL (P.U.P.) – LOTISSEMENT « LE CLOS DE PALAJA » :

Dans le cadre du code de l'urbanisme et notamment ses articles L.332-11-3 et suivants et R.332-25-1 et suivants, Mr le Maire rappelle qu'un projet urbain partenarial avait été conclu entre la commune et la SARL « LE CLOS DE PALAJA », ayant son siège à BLANQUEFORT (33290), représentée par Monsieur ALPHAND Noël, par délibération du conseil municipal en date du 11/07/2013.

Cette opération nécessite la réalisation d'équipements publics sur le chemin communal dénommé « Camin de Palajanel », sous maîtrise d'ouvrage communale, nécessaires à sa desserte.

Ainsi, une convention avait été signée entre la commune et l'aménageur précisant toutes les modalités de ce partenariat.

Ce projet ayant été modifié, il y a lieu de revoir la convention par voie d'avenant qui est validé.

4) RADAR PEDAGOGIQUE :

La première année après l'installation de cette structure, la maintenance était offerte. Un contrat est proposé par la Sté « IMS », incluant des interventions sur site si dysfonctionnement, la mise à jour constante du logiciel, etc... Le coût est de 400 € HT / an.

PREFECTURE DE L'AUDE

Communiqué : Etat Sècheresse

Par arrêté préfectoral n° DDTM-SEMA-2016-0052 du 7 Juin 2016, il a été défini des mesures de restrictions provisoires des usages de l'eau liée à l'état de sècheresse dans le Département de l'Aude.

Des communes ont été classées en « Secteur en alerte » ou en « Secteur en vigilance ».

PALAJA est répertorié dans ce dernier secteur.

De ce fait, il est demandé à tout utilisateur d'eau d'optimiser ses consommations, qu'elles soient destinées à usage personnel ou professionnel. Aux activités industrielles, agricoles et commerciales de limiter au strict nécessaire leur consommation d'eau.

COMMÉMORATION DU 8 MAI



Comme chaque année, une gerbe a été déposée par la municipalité devant la plaque du monument aux morts sur le parvis de la mairie.

Ce dépôt de gerbe n'a pas fait l'objet d'une cérémonie particulière puisque depuis longtemps, la cérémonie du 11 novembre honore les victimes de toutes les guerres.

Cependant, les « Cadets de la Défense » sont venus à Palaja après la cérémonie de Carcassonne. Les 5 cadets, Rémi, Timothy, Maelis, Elisa et Sylvain, tous Palajanais ont tenu à être présents pour rendre les

honneurs en compagnie de Mme LOISON. Nous tâcherons, l'année prochaine de synchroniser l'action de la Municipalité et celle des Cadets de la Défense.

TRANSPORT SCOLAIRE

L'inscription au transport scolaire se fera exclusivement par internet, via le site www.carcassonne-agglo.fr. La mairie se met à la disposition des familles ne disposant pas d'accès internet.

Les inscriptions s'achèveront le **31 juillet 2016**.

PLAN DE SERVITUDES AÉRONAUTIQUES DE DÉGAGEMENT DE L'AÉRODROME DE CARCASSONNE-SALVAZA

Le plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Carcassonne-Salvaza a été approuvé par arrêté ministériel NOR : DEVA1529007A du 29 février 2016. Il a été publié au *Journal officiel* de la république française le 10 mars 2016.

Ce plan est déposé pour être tenu à la disposition du public, pendant les jours et aux heures d'ouverture des bureaux, dans les 32 mairies concernées du département de l'Aude dont Palaja.

Il est aussi consultable en ligne sur le site internet Géoportail, à l'adresse suivante : www.geoportail.gouv.fr (dans la partie "ville et urbaniste" du catalogue de données).

COVALDEM 11

Afin d'améliorer l'accès aux informations concernant les jours de collecte des bacs à ordures ménagères et bacs de tri sélectif, ainsi qu'aux réponses aux oublis et défauts de collecte, le Covaldem11 et son délégataire ont mis en place un numéro dédié le **08.09.10.11.21**.

Accès des particuliers en déchèterie

Le Covaldem a décidé de mettre en place une identification par **carte de couleur** à l'accès de la déchèterie pour les habitants propriétaires de

véhicules hors gabarit: :

- **Une carte verte** pour l'utilisateur qui est personnellement propriétaire du véhicule non lié à son activité professionnelle.
- **Une carte bleue** pour l'utilisateur qui utilise le véhicule de son activité pour évacuer des déchets personnels non liés à son activité.

Dans les deux cas, l'attribution d'une carte sera faite sur demande après avoir fourni des justificatifs, pour plus de renseignements s'adresser au Covaldem au **04.68.11.97.00** ou **accueil@covaldem11.fr**.

REGISTRE "PLAN CANICULE"

Nous procédons actuellement à l'actualisation du Plan Canicule mis en place en juin 2004 (circulaire préfectorale du 18 mai, suite aux fortes chaleurs de l'été 2003 et les conséquences humaines qui ont suivi).

Les palajanais nouvellement arrivés, âgés de plus de 65 ans et les personnes handicapées vulnérables sont priés de se faire connaître à la mairie. Ce recensement s'effectue sur la base du volontariat, il ne constitue en aucun cas une obligation.

Des référents sont désignés en cas d'alerte ou de crise canicule :

→ Mme Thérèse LEFEBVRE, adjointe déléguée à la Commission Sociale.

→ Mr Fabrice REY, Policier Municipal.

Vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au **tél :04.68.79.62.15**

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés en juillet, août, septembre 2000 doivent se faire recenser à la mairie, munis du livret de famille.

La période légale de recensement débute le jour anniversaire des 16 ans. L'attestation de recensement ne peut pas être délivrée avant cette date.

Cette attestation est à conserver précieusement. En cas de perte, aucun duplicata ne pourra être délivré. Cet imprimé est réclamé lors de l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité

publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire ...)

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture au public :

- les mardi, jeudi de 15h à 19h
- le mercredi de 9h à 12h et 15h à 19h
- le vendredi de 15h à 18h

Comment s'inscrire ?

Tout simplement en nous communiquant vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone. Vous pourrez alors sans aucun frais emprunter 3 livres pour une durée maximum de 20 jours. Vous pouvez contacter Mme TERKI durant les heures d'ouverture au **04.68.79.85.73**.

Fermeture de la bibliothèque

- Du lundi 11 juillet inclus au lundi 18 juillet 2016 inclus.
- Du mardi 16 août au vendredi 02 septembre 2016 inclus.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous :

- **Arthur BOUTET** né le 15 avril au 8, impasse La Rosela
- **Alexandre DIAZ** né le 21 avril au 2, Plana de La Comuna
- **Mia CALDERAN** née le 29 avril au 15, Lo Perdigal
- **Elyan LAURENÇOT** né le 3 mai au 16, rue La Salvia
- **Jade PINEDA** née le 7 juin au, 25 rue la Farga
- **Jeanne SIRE** née le 12 juin au 39 la Farga
- **Adèle RISSER** née le 18 juin au 18, rue Pinot

Tous nos voeux de bonheur aux bébés et nos félicitations aux parents.

ASSOCIATIONS

ÂGE D'OR

Programme juillet

Mardi 5 juillet : Concours de belote à 14 h 30

Jeudi 7 juillet : Loto mensuel à 14 h 30

Vendredi 1^{er} juillet : Réunion des adhérents **autour du repas de fin de saison** : Menu : Apéritif, melon au jambon, moules frites, salade, fromage, dessert, café, vins et blanquette (avec modération). La traditionnelle Pêche à la ligne sera proposée à l'issue du repas.

Inscription obligatoire, dernier délai le 24 juin 2016

Règlement : par chèque à l'ordre de : **Age d'Or Palajonais**

Participation : 15€ pour les adhérents et 18€ pour les non adhérents

N'oubliez pas vos couverts.

Vendredi 30 septembre : Journée gratuite PRO CONFORT

Inscription obligatoire, dernier délai 9 juillet

Fin des activités le 7 juillet 2016. Passez de bonnes vacances

Reprise des activités le 6 septembre.

BADMINTON CLUB PALAJANAIS

Ce samedi 4 juin se déroulait au complexe sportif de Palaja le traditionnel tournoi loisir de badminton, l'occasion de réunir pour la journée pas moins de 80 joueurs de tout le département, dont une dizaine d'enfants de moins de douze ans. Un tournoi remporté par le jeune Timmy, joueur du cru.

Les matchs se sont succédés à un rythme effréné, la journée s'est terminée par la remise des récompenses par l'équipe municipale puis par le repas réunissant les valeureux compétiteurs.

Le Badminton Club Palajonais remercie tous les bénévoles qui ont pu

rendre cette journée possible et donne rendez-vous à tous les amateurs de ce sport pour la dixième édition de notre tournoi en juin prochain.

D'ici là et dès septembre, vous pouvez venir rejoindre les rangs de notre club ou venir vous essayer à notre sport les mercredis et vendredis soirs.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le responsable de l'association sur sa boîte électronique : fabienegarrot@hotmail.fr

FC BRIOLET

Le FC BRIOLET plane sur les sommets de l'Aude

Petit rappel, il y a deux ans, les staffs des clubs de foot de Cazilhac et Palaja ont décidé de faire vie commune. De cette union naîtra le FC BRIOLET. Et même si cette fusion fera grincer quelques dents, les présidents la porteront à bout de bras.

La première saison fut bonne, et avec une coupe de l'Aude féminine, une coupe Favre et une montée des U19 en Ligue laissait présager une croissance assez rapide. Mais de là à penser que pour son deuxième anniversaire, le FC BRIOLET s'offrirait 4 titres majeurs et une saison de folie!!!

Pensez donc, outre les jeunes de l'école de foot qui portent haut les couleurs du club sur les différents terrains de l'Aude, les U13 sont montés en Ligue, les U15 en 1ère division, les U17 et les U19 se sont largement confortés en Ligue Honneur et obtiennent chacun le Trophée du Fair Play de la Ligue, les féminines, demi-finalistes de la coupe de l'Aude, 3ème du championnat sont championnes de l'Aude de Futsal, l'équipe réserve seniors malgré le prêt de joueurs en équipe une et en U19 s'est maintenue à une honorable 6ème place en 1ère division, quand à l'équipe fanion, elle a été tout simplement phénoménale. Après s'être baladée en championnat de Promotion Honneur (17 pts d'avance sur le second et 25 pts sur le troisième) et avoir gagné le droit d'évoluer en DHR la saison prochaine, elle a gagné la coupe de l'Aude (Victor Lopez) en battant 3 équipes de DHR et s'est imposée en Challenge Tinéna-Roquefort (Vainqueur de la coupe

Lopez contre celui de la coupe Favre).

En remportant sur deux saisons les quatre titres majeurs du district de l'Aude de foot, le FC BRIOLET est tout bonnement le seul club Audois à réussir cet exploit.

Alors, n'hésitez pas à venir supporter les 14 équipes du FC BRIOLET qui défendent fièrement les couleurs du club tous les week-ends soit sur Palaja, soit sur Cazilhac. En attendant bonnes vacances à tous.

RUNNING CLUB PALAJA

Le Running vous propose la 1^{ère} édition de la course pédestre nature
« La Palajanaise » le dimanche 25 septembre 2016

Distance : 12,4 km (dénivelé + 151m) - Départ de la course : 09 h 30 au stade de Palaja (11) - Arrivée : au stade de Palaja - Frais d'inscription : **10 €**

Ouvert à tous hommes, femmes et mineurs à partir de 16 ans (nés en 2000 avec autorisation parentale).

Contact : Mr et Mme Jacky LOISON : **06.58.06.27.70** ou **06.58.13.49.63**

RUNNING CLUB PALAJA.11 – 11 rue La Jonquiera – 11570 PALAJA

Pré-inscription possible par mail au : **runningpalaja.11@gmail.com**

Fiche d'inscription disponible à la Mairie ou téléchargeable sur le site:
www.mairie-palaja.fr

LES AMIS DU VIEUX PALAJA

Messe du 15 août

Comme chaque année, la messe du 15 août aura lieu à l'Oratoire de la Vierge à 10h30. Les Amis du Vieux Palaja vous offriront le vin d'honneur qui suivra la cérémonie.

Vide-grenier

L'association "Les Amis du Vieux Palaja" organise son traditionnel vide-grenier le **dimanche 18 septembre 2016**. Il est conseillé de réserver

d'ores et déjà votre place.

Le prix de l'emplacement a été fixé à **10 € les 6 mètres** avec possibilité de garer les véhicules sur tous les emplacements.

Le petit-déjeuner sera offert aux exposants. Possibilité de restauration sur place. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Renseignements et inscriptions au **04.68.79.63.68** ou **06.87.28.05.54** ou **04.68.79.74.27**.

ASSOCIATION CULTURELLE

Parcourant les routes, de l'arrière-pays audois aux contreforts du Massif Central à la rencontre de l'histoire des Hommes, de leur passé industriel et architectural, nous avons approché notre société, sa diversité et ses disparités.

C'est par une paisible journée au bord d'un lac que nous avons partagé notre pique-nique de fin d'année, en évoquant " le tout et le rien " et nos futures escapades.

Bel été à toutes et à tous.